



## **PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE À LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**

**Ne manquez pas les activités spéciales organisées par la Ville!  
Suivez le spectacle en direct sur le Web!**

**Saint-Basile-le-Grand, le 22 juin 2021** – Dans le respect des consignes sanitaires émises par la Santé publique, vous êtes invités à faire la fête avec nous... chez vous!

Rejoignez-nous en ligne, sur la chaîne YouTube de la Ville, le 23 juin dès 21 h, pour assister en direct au dernier spectacle ambulant et à une grande surprise en fin de soirée! Cette prestation sera précédée des discours officiels. Le lien pour accéder à la vidéo est accessible via le [villesblg.ca/fete-nationale](http://villesblg.ca/fete-nationale).

### **23 juin – Spectacle ambulant**

C'est sur le toit du Mixbus, un autobus transformé en scène mobile, que la chanteuse Stéphanie Bédard, avec sa voix puissante et polyvalente, vous fera danser et chanter au rythme de chansons 100 % québécoises.

Trois parcours sont prévus. Les heures de départ seront 17 h 30, 19 h 45 et 21 h 15. Pour connaître les trajets, consultez le site Web municipal au [villesblg.ca/fete-nationale](http://villesblg.ca/fete-nationale).

Décorez votre terrain avant, pique-niquez et festoyez chez vous en attendant le passage de ce spectacle haut en couleur qui sillonnera les rues de la ville!

### **24 juin – Ouverture du sentier ludique *L'arbre à souvenance***

Le 24 juin, dès 9 h, munissez-vous d'un téléphone intelligent (avec données), d'une cuillère de bois et d'une balle de tennis pour partir à la découverte du sentier ludique *L'arbre à souvenance*, au parc de Montpellier. Sur le thème de la langue française et du Québec, ce parcours ponctué de défis est accessible en utilisant un code QR situé à l'angle des rues de Montpellier et de Normandie.

La participation à cette activité se fait en bulles familiales, de manière autonome, librement et pourra être réalisée jusqu'au 24 juillet. La Ville a choisi d'adopter cette formule étalée dans le temps pour éviter les rassemblements la journée de la Fête nationale. Toutefois, afin de contrôler l'achalandage le 24 juin, les départs seront contrôlés pour permettre une distanciation adéquate et éviter les regroupements.

La Ville vous invite à vous rendre sur le site de l'activité à pied ou à vélo.

### **Respect des règles en vigueur**

Les activités doivent se dérouler dans le respect des règles sanitaires édictées par les autorités de la Santé publique. Il est, entre autres, interdit de suivre le défilé et de s'approcher à moins de deux mètres des personnages qui le composent. Les rassemblements sont interdits et les règles en vigueur concernant le port du masque doivent être respectées. Une surveillance accrue des autorités policières aura lieu lors de ces journées.

Source : Marie-Eve Thibodeau, conseillère en communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8112 | [me.thibodeau@villesblg.ca](mailto:me.thibodeau@villesblg.ca)

**Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)